

Demande de confirmation de l’emplacement des limites

Loi sur le bornage

Destinataire: Le directeur des droits immobiliers

1. Je/Nous soussigné(e)(s), ...
(nom(s) et prénom(s))

....., demande/demandons la de l’/des auteur(s)
de la demande)
confirmation en vertu de la *Loi sur le bornage* de l’emplacement (de
l’une) des limites du bien-fonds décrit à l’annexe ci-jointe.
2. Le domicile élu de l’/des auteur(s) de la demande pour la signification des
avis et autres documents est:

.....

.....

.....
3. La présente demande est faite en vertu du paragraphe 3(1) ou (2) de la Loi.
4. L’/les auteur(s) de la demande est/sont:

a) le(s) titulaire(s) d’un droit sur la parcelle;

(insérer l’alinéa approprié) b) le conseil de la municipalité où est située la parcelle;

c) l’un des ministres de la Couronne;

d) l’arpenteur général de l’Ontario

e) l’arpenteur en chef du Canada;

f) un arpenteur-géomètre, si le titulaire d’un droit sur la parcelle y
consent;

- g) le ministre des Transports;
- h) le conseil d’une municipalité ou l’organisme ayant compétence sur la/les voie(s) publique(s) décrite(s) a l’annexe.

- 5. Je sais/nous savons que je suis/nous sommes responsable(s), en l’absence de preuve contraire, du paiement de tous les frais, dépens, droits et dépenses relatifs a la présente demande.
- 6. Si la demande est présentée en vertu du paragraphe 3(1), exposer sommairement le doute qui existe quant à l’emplacement (de l’une) des limites.

.....

.....

.....

Fait à, le 19.....

Signature

(signature de l’/des auteur(s)

de la demande)